

Représentatifs ... et légitimes !

novembre 2005



La Dépêche du Midi, dans son édition de samedi 26 novembre 2005, fait paraître un article intitulé "Le pays grogne, la rue ne gronde pas". Sans contester le fond de l'article sur une certaine déconnexion entre les dirigeants syndicaux et la base, il est quand même un peu fort de café de voir écrit dans le texte : " *Les syndicats, déjà peu représentatifs du salariat français (45% de syndiqués chez les profs, 15% des salariés français) sont en plus très divisés ...* ".

S'il est vrai que les syndiqués sont trop peu nombreux en France (865 000 adhérents CFDT, 685 000 adhérents CGT, moins de 500 000 pour FO, 360 000 pour l'UNSA, 280 000 pour CFTC, 100 000 pour la CFE-CGC, 80 000 pour le G10 Solidaire), rien à voir avec la représentativité ! ... encore moins avec la légitimité (ce qui est sous-entendu dans le texte)

C'est agaçant ce genre de commentaires qui reviennent régulièrement (surtout au moment des grèves) et les journaux et TV, forcément ne s'en privent pas, surtout les "politiquement correct" (est-ce qu'il ne faudra pas bientôt remplacer cette expression par "sarkosyquement correct" ?) TF1, le Figaro, Aujourd'hui en France (Le Parisien), ... et même la Dépêche (!)

Ces journaux se posent-ils la question de leur propre représentativité, de leur légitimité en fonction de leur vente ? : 200 000 exemplaires grosso modo pour les 2 journaux cités plus haut, idem pour la Dépêche du Midi ! ... ce qui représente à peine la moitié de la ville de Toulouse intra-muros.

La question de la représentativité et de la légitimité est-elle posée pour les partis politiques ? L'UMP (155 000 adhérents), le PS (120 000), le PRG (10 000 !) sont-ils légitimés par le nombre de leurs adhérents ? Nous espérons que la réponse est non, parce que si les syndiqués représentent 15% des salariés, les "encartés" des partis politiques doivent à peine atteindre les 1% des français en âge de voter.

Les partis tiennent leur représentativité et leur légitimité des votes des citoyens aux différentes élections.

Les syndicats AUSSI ... à travers les élections professionnelles où l'abstention est bien moindre que pour des élections politiques !

Pour ramener le propos à un niveau plus familier, le SERMIP CFDT 82 est légitimé par les élections professionnelles. Notre représentativité n'est pas en fonction du nombre de syndiqués CFDT (encore que là, localement, cela nous serait très favorable !) mais vient bien des agents de la DDE 82, qui, hors exploitation, gratifient la CFDT de plus de 72 % (élections 2003) de leur vote !

Et c'est cette représentativité et cette légitimité là qui nous poussent et nous soutiennent dans nos actions au quotidien dans la DDE.

JAC

novembre 2005